

**Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 29 mai 2020 à Onhaye**

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

---

**1. APPROBATION PV COLLÈGE 04 MAI 2020**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone approuve le PV du Collège du 04 mai 2020.

**2. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – LIEUTENANT VOLONTAIRE - PRIME DE DÉPART**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de valider la prime de reconnaissance payable à un lieutenant volontaire ; De charger le service GRH de faire verser la prime de reconnaissance due sur le compte de l'agent.

**3. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – ADJUDANT VOLONTAIRE - PRIME DE DÉPART**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de valider la prime de reconnaissance payable à un adjudant volontaire ; De charger le service GRH de faire verser la prime de reconnaissance due sur le compte de l'agent.

**4. PERSONNEL ADMINISTRATIF – FIXATION ÉVALUATION – ÉVOLUTION DE CARRIÈRE**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de fixer l'évaluation d'un agent administratif.

**5. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – RECONNAISSANCE ACCIDENT DE TRAVAIL – REFUS**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de ne pas considérer les faits survenus le 28 janvier 2020 au détriment d'un sapeur-pompier volontaire comme constitutifs d'un accident de travail ; D'informer de la présente décision le travailleur concerné et l'assureur de la zone.

**6. PERSONNEL OPÉRATIONNEL ET ADMINISTRATIF – REPORT OU ANNULATION DE CONGÉS SUITE À LA PANDÉMIE**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de marquer son accord sur le refus d'annulation des récupérations d'heures déjà planifiées, sur l'information du personnel quant à la prise de congés, même durant le confinement ou déconfinement, sur la fixation d'une date limite, non contraignante, pour demander ses congés d'une durée d'au moins une semaine, à savoir le 30 juin pour les congés jusque septembre et le 30 septembre pour les congés jusque décembre.

**7. PERSONNEL ADMINISTRATIF – DEMANDE DE CONGÉ PARENTAL CORONA**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'accorder un congé parental corona d'1/5 temps à un agent administratif, pour une période de 2 mois allant du 1<sup>er</sup> mai au 30 juin 2020.

**8. ENGAGEMENT D'ÉTUDIANTS – BESOINS**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de marquer son accord sur l'engagement de 2 étudiants pour le service informatique, à raison d'un mois chacun, à répartir sur août et septembre.

**9. ORDRE DU JOUR DU CONSEIL DU 12/06/2020**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone approuve l'ordre du jour du Conseil de zone du 12/06/2020.

**10. BON DE COMMANDE – EPI JETABLES – INFORMATION**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de prendre acte du bon de commande n° 457 du 18 mai 2020 pour l'achat de 1000 blouses de protection jetables auprès de la société LEDOUX POZZI d'Anhée, pour un montant de 6.300 € TTC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2020, article 351/124-01.

**11. PROFESSIONNALISATION D'UN CAPITAINE – APPEL ET CALENDRIER**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de lancer l'appel à candidatures dès que possible pour la professionnalisation interne d'un capitaine ; De marquer son accord pour que les conditions visées à l'article 92, al.1<sup>er</sup>, 6° (certificats et attestations) soient remplies au plus tard le jour de la décision du Conseil de zone désignant le candidat admis au stage ; De solliciter des services administratifs qu'ils organisent le planning de ce recrutement pour permettre une désignation par le Conseil de zone en septembre 2020.

Par le collège,

La Secrétaire de zone,  
(s) Sandrine DUMONT

Le Président de la Zone,  
(s) Christophe BASTIN